Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Les aides à l'embauche dans les zones en difficultés économiques



Pour lutter contre le chômage, il existe de nombreux dispositifs d'aides à l'embauche s'orientant vers certains secteurs géographiques connaissant des difficultés économiques et sociales – les zones franches urbaines (ZFU), les zones de revitalisation rurale (ZRR), les zones France ruralités revalorisation (ZFRR), les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) – ou touchant des catégories spécifiques de salariés. Découverte de ces dispositifs avec Entreprendre.Service-Public.fr.

EMBAUCHE DANS UNE ZONE EN DIFFICULTÉ

Exonérations sur les bénéfices en zone franche urbaine-territoire entrepreneur (ZFU-TE)
Une entreprise qui s'implante et embauche une main-d'œuvre locale dans une zone franche urbaine – territoire entrepreneurs (ZFU-TE), peut bénéficier d'exonérations fiscales sous certaines conditions. Ce dispositif est valable jusqu'au 31 décembre 2025. En savoir plus

Zones France ruralités revitalisation (ZFRR) : exonérations sociales
Une entreprise située dans une commune classée en ZFRR ou dans une commune « bénéficiaire » des effets du nouveau zonage, peut être exonérée de charges patronales lors de l'embauche d'un salarié, sous certaines conditions. En savoir plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Bassin d'emploi à redynamiser (BER) : exonérations de cotisations sociales
Une entreprise qui s'installe ou réalise une extension d'établissement dans un bassin d'emploi à redynamiser (BER) entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2027 peut bénéficier d'exonérations de cotisations sociales. En savoir plus

Exonérations fiscales et sociales en zones de restructuration de la défense (ZRD)
Une entreprise installée dans une zone de restructuration de la défense (ZRD) peut bénéficier de plusieurs exonérations fiscales et sociales. En savoir plus

EMBAUCHE DE SALARIÉS SPÉCIFIQUES

Comment Cap emploi vous accompagne pour recruter une personne en situation de handicap ?
Entreprendre.Service-Public.fr est parti à la rencontre de Bruno Munoz, expert handicap en entreprise au Cap emploi de Drôme Ardèche. Avec lui, nous avons évoqué la manière dont il accompagne les entreprises dans leur projet de recrutement de personnes en situation de handicap. En savoir plus

Aides financières pour l'embauche d'un travailleur handicapé
Tout employeur peut bénéficier d'aides financières en cas d'embauche d'un salarié handicapé. Hormis pour un apprenti, l'employeur doit faire une demande auprès de l'Agefiph de reconnaissance de la lourdeur du handicap. En savoir plus

Recrutement d'un apprenti : ce qui change
Le montant maximum de l'aide à l'embauche d'un apprenti vient d'être modifié. Il s'applique pour les contrats conclus à partir du 24 février 2025. Les conditions pour demander cette aide évoluent également. En savoir plus

Aides à l'embauche pour un contrat d'apprentissage
Les conditions pour bénéficier de l'aide à l'embauche d'un apprenti sont différentes selon la date de signature du contrat. En savoir plus

Réduction générale des cotisations patronales (ex-réduction Fillon)
La réduction générale des cotisations patronales, appelée aussi zéro cotisations Urssaf ou anciennement réduction Fillon, permet à l'employeur de baisser le montant de ses cotisations patronales. Cet allègement concerne les salaires qui ne dépassent pas 2 882,88 € bruts par mois. En savoir plus

Aides à l'embauche en contrat de professionnalisation
L'embauche en contrat de professionnalisation fait l'objet d'aides dont le montant et la nature dépendent du salarié recruté. Ces aides sont soumises à certaines conditions d'obtention. On vous explique la démarche pour les obtenir. En savoir plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Emploi : la Région Sud parmi les 2 seules région française à vouloir davantage recruter en 2024



Selon le baromètre du groupe Manpower des perspectives d'emploi, près d'un tiers des entreprises françaises (32%) anticipent une hausse de leurs effectifs sur la période de janvier à mars 2024. Au trimestre dernier (T4-2023), ce taux était de 42%, et de 41% l'an dernier, sur la même période (T1-2023). Dans le même temps, 13% des entreprises interrogées anticipent une diminution de leurs effectifs au premier trimestre 2024. Une dynamique stable, puisque ce taux était de 14% au dernier trimestre, et identique à la même période l'an passé. Par ailleurs, il s'avère que les régions PACA et Auvergne-Rhône-Alpes sont les deux seules régions qui connaissent une progression de leurs perspectives d'embauche (+2 points chacune) depuis le dernier trimestre.

La prévision nette d'emploi en France est de +19% pour la période de janvier à mars 2024, en régression de -9 points par rapport au trimestre précédent, et en recul de -8 points par rapport au même trimestre l'année dernière (prévision nette d'emploi = prévision d'augmentation des effectifs – prévision de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

réduction des effectifs).Cette baisse risque de s'accompagner les prochains mois d'une tension renforcée sur le marché de l'emploi, avec des candidats qui devront davantage valoriser leurs compétences spécifiques, et des recruteurs qui embauchent moins, et seront donc plus exigeants sur les profils rencontrés.« Tout comme pour la conjoncture économique, c'est un début d'année 2024 en demie-teinte qui s'annonce. Le marché de l'emploi demeure dynamique, avec des entreprises de tous secteurs qui poursuivent leurs recrutements, cependant nous constatons que l'ensemble des chiffres sont à la baisse par rapport à l'année passée. Bien que nous soyons toujours dans un contexte de pénurie des talents, les entreprises font face à leur réalité économique et ralentissent et priorisent les embauches. La demande persistante de recrutements vise à combler des besoins en nouvelles compétences pour répondre à leurs différents enjeux : digitalisation, innovation et transition écologique… », analyse Alain Roumilhac, président de Manpower group Europe du Sud.

Une année qui s'annonce en dent de scie

Bien que les chiffres des intentions d'embauches pour le début d'année 2024 se révèlent globalement à la baisse, l'année s'annonce en dents de scie, avec la stabilisation voire la baisse de l'inflation, ainsi que l'organisation des Jeux Olympiques en France. Ces deux facteurs vont engendrer des pics de besoins et d'embauches, et bousculeront les priorités et les prévisions des entreprises. Ces dernières devront faire preuve d'une grande flexibilité, et miser sur des formats tels que l'intérim pour s'adapter.

Les secteurs d'activités qui ont les prévisions nettes d'emploi les plus fortes pour le trimestre prochain sont les Technologies de l'Information (+30%), la Communication et les Services (+30%), l'Énergie (+24%) et les Transports, la Logistique et l'Automobile (+23%).

En termes de répartition de ces prévisions nettes d'emploi, les régions les plus dynamiques sont la région Auvergne-Rhône-Alpes (28%), la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (28%) et la région Nouvelle-Aquitaine (26%).

Des secteurs d'activités néanmoins dynamiques dans un contexte économique qui s'annonce plus stable en 2024

Parmi les 9 secteurs analysés dans le baromètre*, 4 secteurs affichent des prévisions nettes d'emploi très encourageantes, révélant leurs besoins spécifiques pour ce début d'année. Le secteur des Technologies de l'Information est en tête de ce classement, avec une prévision nette d'emploi de +30%. Déjà en tête au trimestre précédent, le secteur enregistre néanmoins une baisse de 8 points (+38% pour T4 2023), ainsi qu'une baisse de 5 points par rapport au même trimestre de l'année dernière (+35%).

Une baisse des prévisions nettes d'emploi qui se poursuit depuis le début de l'année 2023, mais qui reste en croissance sur ce secteur régulièrement bouleversé par les nouvelles technologies.

Puis, le secteur de la Communication et des Services avec une prévision nette d'emploi de +30%, qui connaît une faible décroissance avec -2 points par rapport au trimestre précédent (+32%), mais une forte progression par rapport au premier trimestre 2023 avec +22 points (+8%).

Cette forte hausse peut s'expliquer par l'approche des Jeux Olympiques 2024 en France, un événement d'envergure qui déclenche une belle dynamique pour ce secteur d'activité. Le secteur de l'Énergie arrive ensuite avec une prévision nette d'emploi de +24%, mais connaît lui aussi un ralentissement, avec -13 points par rapport au dernier trimestre 2023 (+37%), et -2 points par rapport à l'année dernière à la même période (+26%).

Dans ce secteur en pleine transformation et dans lequel les green jobs apparaissent particulièrement, les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

nouvelles compétences se créent au fur et à mesure. Les entreprises semblent capitaliser sur leurs ressources existantes, en passant notamment par la formation de leurs salariés pour répondre à leurs besoins grandissants.
Enfin la même dynamique est observée pour le secteur des Transports, de la Logistique et de l'Automobile avec une prévision nette d'emploi de +23%, en constante baisse depuis le début d'année dernière avec -14 points par rapport au dernier trimestre (+37%) et -18 points par rapport à l'année dernière à la même période (+41%).
Malgré un fort besoin des entreprises du secteur en termes de nouvelles compétences pour absorber les évolutions technologiques, la croissance des prévisions nettes d'emploi enregistre une forte baisse depuis un an.

Les grandes et moyennes entreprises deux fois plus optimistes que les autres catégories

Ce sont les très grandes entreprises (plus de 1 000 salariés) qui prévoient de recruter le plus au 1er trimestre 2024 avec une prévision nette d'emploi de +41% (+13 points par rapport au trimestre dernier). Un résultat en hausse comparé au même trimestre de l'année passée (+8 points).
Alors qu'elles étaient en tête au trimestre dernier, les grandes entreprises (250 à 999 salariés) arrivent ce trimestre à la seconde position avec une perspective nette d'emploi de +32%, en baisse par rapport au trimestre précédent (39%) et la même période l'année dernière (42%).
Les entreprises moyennes (50 à 249 salariés) arrivent à la troisième place avec des recruteurs qui ont des perspectives nettes d'emploi de +15%, enregistrant -17 points par rapport au 4ème trimestre et -8 points comparé au même trimestre de l'année passée.
Pour les petites entreprises (10 à 49 salariés), la baisse se poursuit avec une prévision nette d'emploi de +12% ce trimestre (-4 points par rapport au 4ème trimestre). A noter que l'on constate également une baisse très importante des intentions d'embauche par rapport à la même période l'an dernier (-19 points dans la prévision nette d'emploi).
Les très petites entreprises (moins de 10 salariés) ont une prévision nette d'emploi de +10%, et sont donc en croissance par rapport au même trimestre l'année passée (+3 points), mais enregistrent une baisse notable par rapport au trimestre précédent (-8 points).

Un dynamisme régional inégal pour débuter l'année 2024

Alors que certaines régions affichent des perspectives de recrutement optimistes pour le 1er trimestre 2024, la région Auvergne-Rhône-Alpes (28%), la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (28%) et la région Nouvelle-Aquitaine (26%), la situation est plus contrastée pour d'autres.
En Bretagne par exemple, les prévisions nettes d'emploi affichent le 0%, avec 24% des entreprises qui prévoient de recruter, et un pourcentage identique qui annonce devoir baisser leur masse salariale. La Normandie prévoit quant à elle une légère hausse (+2%), comme la région Centre-Val de Loire (+11%), la Bourgogne-Franche-Comté (+15%) et l'Occitanie (+16%).
Au final, il s'avère que les régions PACA et Auvergne-Rhône-Alpes sont les deux seules régions qui connaissent une progression de leurs perspectives d'embauche (+2 points chacune) depuis le dernier trimestre. Dans ces deux régions, les entreprises sont 36% à vouloir augmenter leurs effectifs au 1er trimestre 2024, quand la moyenne nationale, toutes régions confondues, est de 32%. Seules 8% d'entre elles prévoient de réduire leur masse salariale (vs 13% au national).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

**Transport, Logistique & Automobile, Services de communication, Biens de consommation et services, Énergie, Finances et immobilier, Santé & sciences de la vie, Industrie & matériaux, Technologies de l'information, Autres non mentionnés ci-avant.*